



Marie Arena

Le 28 Février 2017

Eurodéputée PS (Groupe S&D)

### **De 4 à 8.5 % des cancers en Belgique sont d'origine professionnelle: L'Europe bouge enfin !**

On estime en Belgique que le nombre de cancers professionnels oscillent entre 2.600 et 5.500 cas (soit 4 à 8,5% de l'ensemble des cancers) observés chaque année tandis qu'au niveau européen, on estime à 102.500 décès par an des suites d'un cancer professionnel.

C'est à l'initiative de la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche, que la Commission européenne a annoncé, courant 2015, un plan de réforme de la directive relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail. Celle-ci a notamment précisé que ce plan se déroulerait en deux phases : une série de 13 substances seraient proposées courant 2016 et une seconde série serait ensuite proposée sous cette législature.

Tout au long des négociations au Parlement, notre groupe politique a plaidé en faveur de la fixation de valeurs limites plus contraignantes pour 3 des 13 nouveaux produits proposés par la Commission mais également pour l'introduction des substances reprotoxiques dans la Directive. Après plusieurs décennies d'immobilisme dans ce dossier, les membres de la commission emploi et aux affaires sociales ont entendu la sonnette d'alarme que nous avons enclenchée, et nous nous réjouissons donc que notre travail ait pu convaincre les différents autres groupes politiques à l'inclusion de ces différents points que nous jugeons cruciaux pour garantir la santé de tous les travailleurs sur le lieu de travail, rejetant ainsi les arguments farfelus du patronat.

Il reste à patienter afin de voir si elle confirmera ses engagements progressistes lors du vote en plénière de début mars.

#### Contact pour la presse :

Vasanth Fagard : 0478.956.403

vasantha.fagard@europarl.europa.eu